

**WASSEIGES** Conseil communal

# Le sentier rouvert en juillet ?

**Une pétition a vu le jour chez les Wasseigeois, pour empêcher la fermeture du sentier des « Fosses Collettes », rue du Baron d'Obin.**

● **Priscilla LENAERTS**

Lors du précédent conseil communal, le problème du « sentier » des Fosses Collettes avait déjà été évoqué. En effet, le propriétaire a décidé d'en interdire l'accès aux riverains. Une décision qui ne leur plaît ni à eux, ni aux conseillers communaux. Une pétition a d'ailleurs été lancée en ce sens par Marcel Lamalle, citoyen de 88 ans particulièrement concerné par le sujet. « *Je ne suis plus très jeune, lance-t-il, mais ce sentier existait bien avant moi ! Je m'en servais alors que j'étais enfant, ça remonte à loin. Je veux faire quelque chose pour les gens qui me succéderont et qui devraient pouvoir en profiter.* »

## Un dernier avertissement

Au conseil dernier, le collège annonçait vouloir, dans un premier temps, négocier avec le propriétaire, pour éviter une escalade de soucis. « *Mais il n'a jamais été très conciliant*, remarque le bourgmestre, Thomas Courtois. *Néanmoins, il faut savoir qu'il s'agit d'une servitude de passage et non d'un sentier.* » Cela étant dit, la donne ne change pas aux yeux du collège. « *Notre avocat nous a conseillé d'envoyer un courrier à cet homme et lui signaler qu'il lui reste 10 jours pour retirer toute entrave au passage. S'il ne bouge pas, nous nous en*



**Marcel Lamalle a lancé une pétition** pour préserver le sentier des Fosses Collettes.

EdA

*chargerons nous-même.* » Ce qui signifierait donc que le « sentier », ou plutôt la servitude de passage devrait rouvrir pour la mi-juillet. « *Mais nous devons insister pour retrouver ce sentier à son état initial*, demande Francis Cloux, leader du groupe Alliance. *Au départ, les poussettes et les PMR pouvaient y passer. Le propriétaire parlait déjà d'un escalier, cela ne peut pas être fait.* »

D'ici là, le propriétaire pourra encore faire appel au juge de paix. Mais la commune de Wasseiges reste confiante. « *Nous avons tous les aspects juridiques entre les mains. Vu l'utilisation que l'on en fait depuis toutes ces années, il ne devrait plus y avoir de problèmes* », déclare Thomas Courtois. ■

## Ils en ont marre de la porcherie

« **Q**uelques riverains aux abords de la porcherie d'Acosse subissent des nuisances sonores et olfactives », a indiqué Marc Pirard, membre du groupe Alliance, lors du conseil communal de ce mardi. Dans l'assemblée, certains d'entre eux ont d'ailleurs fait le déplacement, mécontents de la situation. La porcherie les empêcherait, notamment, de profiter de leur jardin. Mais pour l'instant, aucune solution n'a été trouvée. « *Le conseil d'État a délivré le permis et nous n'avions jamais promis une absence totale de nuisances*, rappelle le bourgmestre, Thomas Courtois. *Deux riverains se sont en effet plaints, et il s'est avéré que le temps lourd et chaud que l'on*

*a connu récemment n'a pas aidé.* »

### Des tensions qui refont surface

Prônant la conciliation, le maieur invite donc ses citoyens à parlementer avec le propriétaire. « *Ils peuvent également appeler la police de l'environnement si cela devient important*, ajoute-t-il. *Ils contrôleront alors les nuisances et analyseront les solutions. Malheureusement, la commune ne peut pas y faire grand-chose. Appeler moi-même la police ? Ils viendront mesurer les nuisances chez moi, et on n'y entend rien.* »

En désaccord avec cette conclusion, le groupe d'opposition Alliance a ravivé d'anciennes tensions. En effet, au

moment où le permis fut autorisé par le ministre Di Antonio, le collège avait décidé de passer devant le conseil d'État. Mais la procédure avait finalement capoté en 2015, le collège jugeant que la situation était peine perdue, les frais d'avocats, notamment, s'avérant de plus en plus élevés. Une aberration pour Marc Pirard à l'époque, qui n'en démord pas aujourd'hui : « *L'auditeur était prêt à annuler le permis et vous avez annulé la procédure sciemment*, assène-t-il. *Il y a eu mensonge.* » Francis Cloux, leader du groupe Alliance, regrette quant à lui que « *le collège ne prenne pas les choses en mains. On aurait plus de poids si la démarche venait d'au-dessus.* » ■ **P.I.**